

PRIX DE L'ABONNEMENT.
Edition Quotidienne.
Un An. 6 Mois. 3 Mois. 1 Mois.
POUR LES ETATS-UNIS... \$12.00 \$6.00 \$3.00 \$1.00
POUR L'ETRANGER... \$15.15 \$7.50 \$3.75 \$1.50
Les abonnements se paient invariablement d'avance.

Le Numéro Cinq Sous

PRIX DE L'ABONNEMENT.
Edition Hebdomadaire.
Un An. 6 Mois. 4 Mois. 3 Mois.
POUR LES ETATS-UNIS... \$3.00 \$1.50 \$1.00 75 ct
POUR L'ETRANGER... \$4.00 \$2.00 \$1.25 \$1.00
Les abonnements datent du 1er et du 15 de chaque mois.

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

POLITIQUE, LITTÉRATURE.

PRO ARIS ET FOCIS

SCIENCES, ARTS.

Fondé le 1er Septembre 1827

Seul Journal Français Quotidien au Sud.

NOUVELLE-ORLEANS, SAMEDI MATIN, 8 MAI 1897.

NEW ORLEANS BEE PUBLISHING CO., LIMITED.
BUREAU: 323 rue de Chartres.
Entre Conti et Bienville.
Entered at the Post office at New Orleans, La., as Second Class Matter.
POUR LES PETITES ANNONCES DE DEMANDES, VENDES ET LOCATIONS, ETC., QUI SE FONT AU PRIX RÉDUIT DE 10 CENTS LA LIGNE, VOIR UNE AUTRE PAGE.



MORT
DUC D'AUMALE.

Une dépêche qu'on tira plus loin nous apprend la mort de M. le duc d'Aumale.
Henri Eugène, Philippe Louis d'Orléans, duc d'Aumale, général et historien français, membre de l'Institut, prince de la famille d'Orléans, était né à Paris, le 16 janvier 1822, et était le quatrième fils du feu roi Louis Philippe et de la reine Marie Amélie. Comme ses frères, il reçut au collège Henri IV, une éducation publique, se distingua par ses succès universitaires et remporta deux prix en rhétorique. Héritier, par la mort du dernier des Condé, d'une fortune considérable, il entra à dix-sept ans dans les rangs de l'armée, débuta comme officier au camp de Fontainebleau, dirigea quelque temps l'école de tir de Vincennes, et fut en 1839, promu capitaine au 4e de ligne. En 1840, il accompagna en Afrique, en qualité d'officier d'ordonnance, son frère le duc d'Orléans, à qui une amitié vive unissait particulièrement, fit vaillamment ses premières armes aux combats de l'Affroun, du col de Monzaia et du bois des Oliviers, obtint, dans la même année, les grades du chef de bataillon, et de lieutenant colonel, et servit de nouveau sous les ordres des généraux Bugeaud et Baragney d'Illiers. Atteint par les fièvres, il fut rappelé en juillet 1841, traversa la France au milieu des ovations et, au moment où il faisait à Paris son entrée triomphale à la tête du 1er léger, faillit être victime de l'attentat de Quémisset le 15 septembre.
Après avoir complété à Courbevoie son instruction militaire, le duc d'Aumale, qui venait d'être créé maréchal de camp en octobre 1842, s'embarqua pour l'Algérie, y commanda, jusqu'en 1843, la subdivision de Mascara, où il se signala par de brillants fait d'armes; le plus hardi fut celui qu'il rendit maître de la smala d'Abd-el-Kader, campée dans les environs de Goadjilab, et qui fut tombé entre ses mains une multitude de troupeaux, un butin immense, quatre drapeaux, 3,600 prisonniers, la correspondance et le trésor de l'émir le 16 mai 1843. Cet acte d'audace lui valut le grade de lieutenant général en octobre, ainsi que le commandement supérieur de la province de Constantine. En 1844, il dirigea l'expédition de Biskra et se distingua dans les campagnes contre les Ziban et les Ouled-Sultan. Le 25 novembre de la même année, il épousa une fille du prince Léopold de Salerne, Marie-Caroline-Auguste de Bourbon, née le 26 avril 1822. Après avoir commandé en chef le camp de la Gironde en 1845, et concouru à la pacification des Kabyles de l'Ouarsenis en 1846, il se rendit à Madrid, pour assister au mariage du duc de Montpensier.
Bientôt le roi, à la suite d'un dissentiment qui s'était élevé

entre lui et le maréchal Bugeaud au sujet des camps agricoles, voulut remplacer ce dernier dans ses fonctions de gouverneur général des possessions d'Afrique le 21 septembre 1847. Ce fut le duc d'Aumale qui lui succéda. Il exerça à Alger, au milieu des sympathies de l'armée, une sorte de vice-royauté, qui devint l'objet des attaques de l'opposition et fut défendue à la tribune par M. Cuzot en janvier 1848.
La reddition d'Abd-el-Kader, auquel il eut l'imprudence de garantir la mise en liberté, marqua la fin de son administration. Lors qu'il connut la nouvelle de la révolution de Février, il engagea la colonie à attendre paisiblement les ordres de la métropole, remit le pouvoir au général Cavaignac, adressa à l'armée des adieux pleins de dignité et s'embarqua le 3 mars, avec le prince et la princesse de Joinville, sur le Solon, qui le conduisit à Gibraltar, d'où il gagna l'Angleterre. Au mois de mai suivant, il se joignit au prince de Joinville pour protester contre le bannissement de sa famille. A partir de cette époque il résida tour à tour à Claremont et à Twickenham.
Pendant son long exil, le duc d'Aumale attira l'attention par divers écrits. En 1855 il parut dans la Revue des Deux Mondes, sous le nom de gerant, M. de Mars, deux articles, l'un sur les Zouaves, l'autre sur les Chasseurs à pied ensemble, en 1859, et qui étaient dus à la plume du prince, déjà connu par ses recherches sur la Captivité du roi Jean et sur le Siège d'Alésia. Au mois d'avril, 1861, il fit imprimer, en France, une brochure adressée au prince Napoléon, sous le titre de Lettre sur l'histoire de France, critique fort vive du gouvernement impérial; cette brochure fut saisie et déferée aux tribunaux; l'éditeur Duminey et l'imprimeur Beau, de Saint-Germain, furent condamnés, le premier à un an de prison et 5,000 frs. d'amende, le second à la même amende et à six mois de prison. M. Moquard écrivit au Times, qui avait inséré cette Lettre, pour en démentir quelques assertions.
L'année suivante, on commença d'imprimer à Paris une Histoire des princes de Condé, à laquelle on disait depuis longtemps que le duc d'Aumale travaillait. Les exemplaires en furent saisis avant l'achèvement du tirage; ce qui donna lieu, de la part du prince, à des réclamations judiciaires qui furent longtemps sans succès. Ce fut seulement quatre ans plus tard, en mars 1869, qu'on annonça qu'ils étaient remis aux éditeurs avec permission de vendre, par ordre du ministre de l'Intérieur, et qu'on offrit de rembourser ses frais d'instance. L'ouvrage fut publié le mois suivant en deux volumes. Le prince fit encore paraître dans la Revue des Deux Mondes, en 1867, une étude sur les Institutions Militaires de la France, et un article intitulé l'Autorité. Au commencement de 1868, on lui attribua une brochure interdite, ayant pour titre: Qu'a-t-on fait de la France? qui était apocryphe.
Lors des élections pour l'Assemblée nationale, le 8 février, 1871, le duc d'Aumale, qui pendant la guerre avait sollicité vainement, comme ses frères et ses neveux, l'autorisation de servir dans l'armée française, adressa à Londres une proclamation aux électeurs de l'Oise, dans laquelle, tout en affirmant ses préférences pour la monarchie constitutionnelle, il se déclarait prêt à s'incliner devant la souveraineté nationale adoptant la République libérale comme forme de gouvernement. Il fut nommé représentant du département de l'Oise, le second sur huit, par 52,222 suffrages sur 73,957 votants. Les lois de bannissement subsistant encore, il ne put rentrer en France qu'à très rare abrogation, le 8 juin. Son élection fut validée, le même jour, à une grande majorité; mais, en regard à la situation politique et sur la demande de M. Thiers, le duc avait renoncé ainsi que le prince de Joinville, à venir occuper son siège à l'Assemblée. Après l'adoption de la proposition Rivet et la consécration des pouvoirs du nouveau président de la République, les princes demandèrent à être dégagés de leur parole; la prise de possession

mandement dont il était investi. En effet, pendant la longue existence de l'Assemblée nationale, le duc d'Aumale avait, à peine assisté et encore moins participé aux débats; il s'était abstenu de voter dans la plupart des questions. Au milieu des fameuses négociations qui eurent lieu dans l'automne de 1873, entre le parti royaliste de l'Assemblée Nationale et le comité de l'Assemblée et le comte de Chambord, pour le rétablissement de la monarchie dite légitime, le duc d'Aumale eut une attitude assez réservée pour ne pas enlever un dernier espoir aux orléanistes restés fidèles à la monarchie constitutionnelle, et à plusieurs reprises on vit se produire, dans les journaux du parti, l'idée d'une candidature éventuelle du duc d'Aumale à la présidence de la république, sous la forme d'une sorte de stathouderat. Après la démission du maréchal de MacMahon, il fut, par un double décret du 11 février 1879, remplacé dans son commandement et désigné pour l'inspection générale des corps d'armée; mais il fut laissé en disponibilité.
Le 25 février 1883, le général Thibaudin, ministre de la guerre, estimant que la présence dans l'armée d'officiers appartenant aux familles qui ont régné en France était un danger pour la discipline et un amoindrissement du principe de la subordination militaire, fit rendre un décret, aux termes duquel le duc d'Aumale et ses deux neveux, le duc de Chartres, colonel de chasseurs, et le duc d'Angoulême, capitaine d'artillerie, et dont mis en non-activité par retrait d'emploi. Il resta pendant trois ans dans cette situation; mais, à la suite de la loi du 23 juin 1886 prononçant l'expulsion des prétendants et de leurs fils aînés, et excluant les autres membres de leurs familles de toutes fonctions publiques, le général Boulanger, par application de la seconde clause de cette loi, fit rayé des cadres de l'armée le duc d'Aumale, dont il avait été le subordonné et le protégé à Besançon.
Le duc protesta contre cette mesure, en adressant au président de la République, M. Jules Grévy, la lettre suivante, datée de Chantilly, le 11 juillet 1886: "Monsieur le Président, "Il y a trois ans, sans prétexte, sans précédent, vous m'avez infligé la plus sévère des peines disciplinaires. "J'ai gardé le silence. "Il ne me convenait pas de rompre un lien qui, s'il me retenait dans votre dépendance, me rattachait à l'armée française. "Aujourd'hui, en me faisant payer des contrôles, vous me dégagez de cette contrainte, mais vous touchez à la charte de l'armée. "Sans tenir compte des titres,

conquis à la guerre ou garantis par la loi, vos ministres vont frapper jusque dans le cadre de réserve des armées de terre et de mer, des hommes sans reproche, honorés par leurs services et par un dévouement légendaire à la patrie! "Je laisse à mes conseils le soin de défendre par des arguments de droit une cause qui est celle de tous les officiers. "Quant à moi, doyen de l'état-major général, ayant rempli, en paix comme en guerre, les plus hautes fonctions qu'un soldat puisse exercer, il m'appartient de vous rappeler que les grades militaires sont au-dessus de votre atteinte, et je reste le général... HENRI D'ORLÉANS, DUC D'AUMALE."
Deux jours plus tard, le décret du 13 juillet, rendu sur délibération du conseil des ministres, prononçait contre M. Henri d'Orléans, duc d'Aumale, l'interdiction du territoire de la République.
Le duc avait en même temps introduit devant le conseil d'Etat, conjointement avec les princes rayés de l'armée, un pourvoi qui devait être rejeté. Il se retira à Bruxelles.
Avant la fin de la même année, communication officielle était faite à l'Institut par l'administrateur et les conseils au prince de la donation qu'il avait faite à ce corps savant de son domaine de Chantilly, deux ans auparavant, par testament olo-

graphie du 3 juin, 1884, contenant cette clause: "Voulant conserver à la France le domaine de Chantilly dans son intégrité avec ses bois, ses pelouses, ses eaux, ses églises, et tout ce qu'il contient, trophées, tableaux, livres, objets d'art, tout cet ensemble qui forme comme un monument complet et varié de l'art français dans toute sa patrie à des époques de gloire, j'ai résolu d'en confier le dépôt à un corps illustre, qui m'a fait l'honneur de m'appeler dans ses rangs à un double titre, et qui, sans se soustraire, échappe à l'esprit de faction comme aux secousses trop brusques, conservant son indépendance au milieu des fluctuations politiques."
Cette donation, qui comportait de charges et des conditions relatives aux intérêts des sciences, des arts et des lettres et à la protection des savants, des littérateurs et des artistes, fut accueillie avec reconnaissance et enthousiasme, et lorsque l'acceptation en eut été autorisée par le Conseil d'Etat, l'Institut fit frapper une médaille commémorative, gravée par l'un de ses membres, M. Chaplain, et qui fut portée et remise solennellement au donateur, à Bruxelles, par une délégation des cinq académies (28 décembre 1887).
L'année suivante l'Institut fit une demande collective auprès

de la paroisse de St-Jacques à six ans de travaux forcés.
Il a, en outre, commué la peine de deux ans de travaux forcés prononcée contre Wm. Buckley, condamné à la Nouvelle-Orléans, en juin 1896, pour parjure, en deux ans de prison de paroisse.
Les exportations de la République Argentine.
Pressé Associé.
New York, 7 mai.—Dépêche spéciale de Buenos Ayres, République Argentine, au Herald.
La commission commerciale nationale, dont le docteur Pelligrini est président, chargé d'une enquête sur la diminution des exportations, rapporte que les exportations ont diminué de \$25,000.
La diminution a été de \$5,000,000 sur la laine.
Négociations pour le règlement de la question Cubaine.
Pressé Associé.
New York, 7 mai.—Dépêche spéciale de la Havane au Journal.
Votre correspondant est en mesure, sous la plus haute autorité, de confirmer les récents rapports de Washington publiés par le Journal au sujet des négociations entamées par le secrétaire d'Etat Sherman, Dupuy de Lôme et Estrada Palma pour une solution pacifique, par achat ou autrement, de la question cubaine.
C'est le sujet des conversations dans tous les clubs.
El Diario de la Marina, l'organisateur de la réforme, donne dans un article de fond un avertissement clair en donnant à entendre que les prétendues réformes que Canovas offre ne seront qu'une farce si l'île de Cuba doit payer les frais de la guerre.
L'Espagne doit les payer, dit El Diario; autrement, elle ne peut céder garder la colonie et continuer à monopoliser son commerce.
La Révolution de l'Equateur.
Pressé Associé.
New York, 7 mai.—Dépêche spéciale de Panama au Herald.
D'après tous les avis reçus la révolution de l'Equateur semble être de la nature d'une guerre sainte.
Parmi les leaders des rebelles se trouvent beaucoup de prêtres.
La révolte, qui a commencé dans les provinces de Cuzco et de Chimborazo, quoique n'étant pas aussi sérieuse qu'on le craignait d'abord, cause encore quelques appréhensions.
Il n'y a eu aucun mouvement dans les autres provinces, mais les troubles continuent dans les deux provinces nommées plus haut.
Dans l'attaque de la ville de Rio Bamaba, il y a quelques jours, les rebelles ont essuyé des revers. Un Jésuite, qui se trouvait parmi les insurgés, a été tué, et les deux chefs Chiroboga et Costales, ont été faits prisonniers. Quatre-vingt-trois autres, dont deux prêtres, ont été également pris.
Les rebelles reçoivent l'aide de petites factions des libéraux, qui sont mécontents de l'état des choses actuel.
Infirmiers russes.
Pressé Associé.
New York, 7 mai.—Dépêche de Corfu au Herald.
Vingt infirmiers russes arrivés récemment à Corfu ont reçu l'ordre de se rendre au Pirée.
Environ quatre-vingt garibaldiens sont partis pour Athènes.
Le Bazileus Georges a pris la mer pour les côtes du nord de l'Albanie.
Mort du duc d'Aumale.
Pressé Associé.
Paris, France, 7 mai.—Le duc d'Aumale est mort hier à Zaco, Sicile, du saisissement qu'il a éprouvé en apprenant la mort de la duchesse d'Alençon.
Infâmes Calomnies.
Pressé Associé.
Constantinople, 7 mai.—Un communiqué officiel réitère que les ex-céces attribués aux troupes turques à Larissa sont d'infâmes calomnies, et que le rapport annonçant l'évacuation de Trikhalia par les Turcs est absolument dénué de fondement.
Les chemins de fer de l'Amérique du Sud.
Pressé Associé.
New York, 7 mai.—Une dépêche spéciale de Rio de Janeiro au Herald dit que les ingénieurs du gouvernement ont demandé un président d'approuver le projet d'une union des chemins de fer du Brésil, du Chili, du Pérou et de la Bolivie. Le syndicat qui offre d'organiser ce système a demandé un nouveau délai de trois mois pour présenter ses propositions de vente ou une location des lignes.



Les Bashi-Bazouks de l'armée turque.
La Turquie compte toujours sur ses Bashi-Bazouks pour ses actions d'éclat; et jamais ils ne la désappointent. Ce sont des guerilliers faisant un service qui n'est pas rétribué, dit-on. Le nom de Bashi-Bazouks est synonyme de soldat irrégulier et désordonné.

NOTRE NUMERO DE DEMAIN

Rouge et Blanche, J. Gentil.
Femmes Explotés.
La Sériciculture en Europe.
La reine Désirée et Napoléon.
Le Chapeau Vengeur.
Cathat et Catusus, Yan de Lesca.
Procerbes Anglais, un chien au téléphone.
L'Actualité, etc., etc.

DEPECHE S Télégraphiques

TRANSMISES A L'ABEILLE

NOUVELLES ETRANGERES

Pardon et Commutation de Peine.
Dépêche spéciale à l'Abeille.
Batou-Rouge, Louisiane, 7 mai.—Sur recommandation du Bureau des Pardons le gouverneur Foster a fait remise de sa peine à Félix Pollet, condamné pour meurtre dans